Plus de 300 artistes belges s'adressent à la classe politique: "Pour que le secteur culturel survive, il vous faut mettre en place avant l'été un état d'exception"

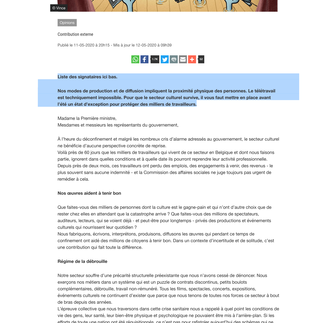

Elise

Opinions

Contribution externe

Publié le 11-05-2020 à 20h15 - Mis à jour le 12-05-2020 à 09h39

Liste des signataires ici bas.

Nos modes de production et de diffusion impliquent la proximité physique des personnes. Le télétravail est techniquement impossible. Pour que le secteur culturel survive, il vous faut mettre en place avant l'été un état d'exception pour protéger des milliers de travailleurs.

Madame la Première ministre,
Messieurs et mesdames les représentants du gouvernement,

A l'heure du déconfinement et malgré les nombreux cris d'alarme adressés au gouvernement, le secteur culturel ne bénéficie d'aucune perspective concrète de reprise.

Voilà près de 60 jours que les milliers de travailleurs qui vivent de ce secteur en Belgique et dont nous faisons partie, ignorent quelles conditions et à quelle date ils pourront reprendre leur activité professionnelle. Depuis près de deux mois, ces travailleurs ont perdu des emplois, des engagements à venir, des revenus – le plus souvent sans aucune indemnité – et la Commission des affaires sociales ne juge toujours pas urgent de remédier à cela.

Nos oeuvres aident à tenir bon

Que faites-vous des milliers de personnes dont la culture est le gagne-pain et qui n'ont d'autre choix que de rester chez elles en attendant que la catastrophe arrive ? Que faites-vous des milliers de spectateurs, auditeurs, lecteurs, qui ne voient dépi - et peut-être pour longtemps - privés des productions et événements culturels qui nourrissent leur quotidien ?

Nous fabriquons, écrivons, interprétons, produisons, diffusons les oeuvres qui pendant ce temps de confinement ont aidé des millions de citoyens à tenir bon. Dans un contexte d'incertitude et de solitude, c'est une contribution qui fait toute la différence.

Régime de la décrédibilité

Notre secteur souffre d'une précarité structurelle préexistante que nous n'avons cessé de dénoncer. Nous exerçons nos métiers dans un système qui est un puzzle de contrats discontinus, petits boulots, rémunérations aléatoires, travail bénévole, etc. Nous ne bénéficions ni du chômage ordinaire, ni des événements culturels ne sont pourtant d'une autre gravité que nous leurs branle de toutes parts et bouleversent la vie de trop depuis des années.

L'épreuve collective que nous traversons dans cette crise sanitaire nous a rappelé à quel point les conditions de vie des gens, leur santé, leur bien-être physique et psychologique ne pouvaient être mis à l'arrière-plan. Si les efforts de toute une nation ont été mobilisatrices, ils ont pu grâce à des mesures que nous pouvons pas reprendre le cours normal de nos activités.

Des mesures extraordinaires

Nous voulons des mesures extraordinaires qui garantissent un revenu à toutes celles et ceux qui peuvent justifier d'activités artistiques régulières, et ce durant toute la période qui sera nécessaire pour que nos activités puissent reprendre leur cours.

Nous voulons que celles-ci puissent des droits à l'allocation chômage et "statut d'artiste" bénéficient d'un renouvellement de leur droit sans conditions pour une année au moins après la découverture officielle des lieux de diffusion culturelle. Nous voulons que les plus pauvres d'entre nous puissent en tirer le point d'ouvrir des droits puissent le faire en complétoulant les contrats annulés par cas de force majeur.

Nous demandons une analyse claire de la situation de toute les lieux d'accès à la culture (théâtres, cinémas, salles de concerts et d'exposition ...) et un soutien financier adapté pour leur permettre de fonctionner "à partir" durant toute la durée de cette crise et jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre une activité normale. Ceci afin de garantir que l'accès à la culture soit maintenu, dans le respect des normes de sécurité et de la santé de toutes et de tous.

La culture garante de la démocratie

Il est temps de prendre acte de la situation et de proposer aux artistes de ce pays et à toutes celles et ceux qui travaillent à leurs côtés un statut digne de leurs compétences et une protection qui leur donne l'assurance de survivre à cette crise. Sans que les pouvoirs spéciaux dont ce gouvernement bénéficie autant contribué à l'abandon de toute une partie de ses citoyens, et favorisé un dangereux projet de société dans lequel la culture - pourtant garante de nos démocraties - n'avait plus sa place.

Et ce ne cela doit et gouvernement de la responsabilité !

<< plus de 300 artistes belges :

Ahkoug (kindertheater), Salvatore Adamo (chanteur), Myriem Akheddiou (comédienne), Saima Akaou (comédienne et metteuse en scène), Hichame Alaoui (chef opérateur), Pablo Andres (acteur), Angèle (autrice, compositrice, interprète), Piet Arthuette (engineur en artiste), directeur Theater Marionet), Anne Ducharme), Kristin Arna (actrice), Lubna Azabal (actrice), Merlle Bastens (comédienne), Bépi (musicien, réalisateur), Pierre Bartholomé (compositeur et chef d'orchestre), Nabil Ben Yadir (réalisateur), Mario Bergman (réalisateur), Karine Bigot (compagnie les Karaïbes), Yvann Blanc (acteur), Stéphane Blanchoud (comédienne), Sandrine Blanche (comédienne), François Bloch (metteur en scène), Claire Bodson (actrice, Philippe Boesmans (compositeur), Patrick Bonté (metteur en scène, directeur Brightmo), Nicolas Bouzat (réalisateur), Marc Bouchkine (violoniste), Olivier Bouchon (metteur en scène, Nicolas Bouzat (musicien, Anne Bonni (directrice générale de Charleroi Danse), Aya Bream (manager GAUG), Nathan Brauds (violoniste), Jacques-Henri Bronckart (producteur), Natali Broods (actrice), Aurélia Brovolog (producteur), Pierre Bruneau (réalisateur), Sophie Bruneau (réalisateur, Caballero (artiste), Salvatore Calcagno (metteur en scène), CAMPO (Centre d'arts Gand), Xavier Canonne (directeur de la Maison de la Poésie), Laurent Capelluto (acteur), Nina Cassiers (metteur en scène, directeur du Toneelhuis Gent), Hélène Catet (réalisatrice), Jessica Chaneyeas (réalisatrice), Jacques Charlier (peintre, photographe), Dominique Chaumont (comédienne), Jacques Chaumont (comédien), Jean-Luc Cornet (chanteur), Dominique Cornet (comédienne), Anne Cornet (comédienne), Dominique Coutelier, Stijn Cornu (photographe), Guy Crosten (directeur Muziek Theater Transparant), Patrick Conlon (artiste plasticien), Jean-Luc Crochemore (chanteur, Kristin Crouzet (artiste), Odile d'Oultremont (scénariste), Dean Inwards), Manu Decrauze (chef opérateur), François Damiens (comédien), Jean-Pierre Dardenne (cinéaste), Luc Dardenne (cinéaste, Pierre Dardenne (directeur de casting, Bénédicte Dardenne (danseuse, chorégraphe), Eurydice de Beul (chanteuse), Peter de Caluwe (intendant – directeur général et artistique de la Monnaie/de Munt), Delphine de Clercq (actrice, Jean De Grand (Lady Linn), Stéphane De Groodt (humoriste), Anne Teresa De Keersmaeker (chorégraphe), Jolente De Keersmaeker (by STAN), Dirk De Lathauwer (directeur FABULEUSE Leuven), Michèle Anne De Mey (chorégraphe), Martine De Maleze (metteuse en scène), Josse De Pauw (metteur en scène, acteur), de Rouvres (costumier/tailleur), Damiaan De Schreyer (by STAN), Olga de Soto (chorégraphe), Koen De Sutter (acteur), Tiuu De Vanzo (acteur), Nina de Vinck (metteuse), Lucas Debarge (actrice), Reinhilde Decker (Tutti Fratelli), Lien Degraef (Lady Linn), Céline Delbecq (autrice), Marie Delhaye (compagnie les Karaïbes), Sarina Delsaerdt (réalisatrice), Emilie Dequenne (actrice), Guy Demel (acteur, metteur en scène), Dominique Deruddre (créateur), Benoît Deruaux (chef opérateur), Ruben Desiere (réalisateur), Jean-Luc Dexhet (musicien, directeur de l'ensemble Musique Nouvelle), Stéphane Dillon (chanteur), Dominique Dolmen (scénariste), Elsa Devos (actrice), Thomas Dommes